



## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	17 <sup>ème</sup>
Nom de site		Numéro	T10670
Adresse du site	81, boulevard Gouvion St Cyr	Hauteur	R + 10 (33 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Hôtel
Type d'installation	Ajout de la fréquence 700MHz sur un site 2G/3G/4G et réservation antenneaire		
Complément d'info	Free (0/110/240) SFR (0/120/240) OF (360/90/200) sont presents		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	29/11/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	28/01/2019
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	28/03/2019

Historique et contexte	
------------------------	--

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'État, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement de la fréquence (ajout 700 MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres 4 m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	Entre 4° et 12°
Estimation	0° < 1V/m ; 120° < 4V/m ; 280° < 5V/m	Vis-à-vis (25m)	néant
Divers			

#### Incidence visuelle

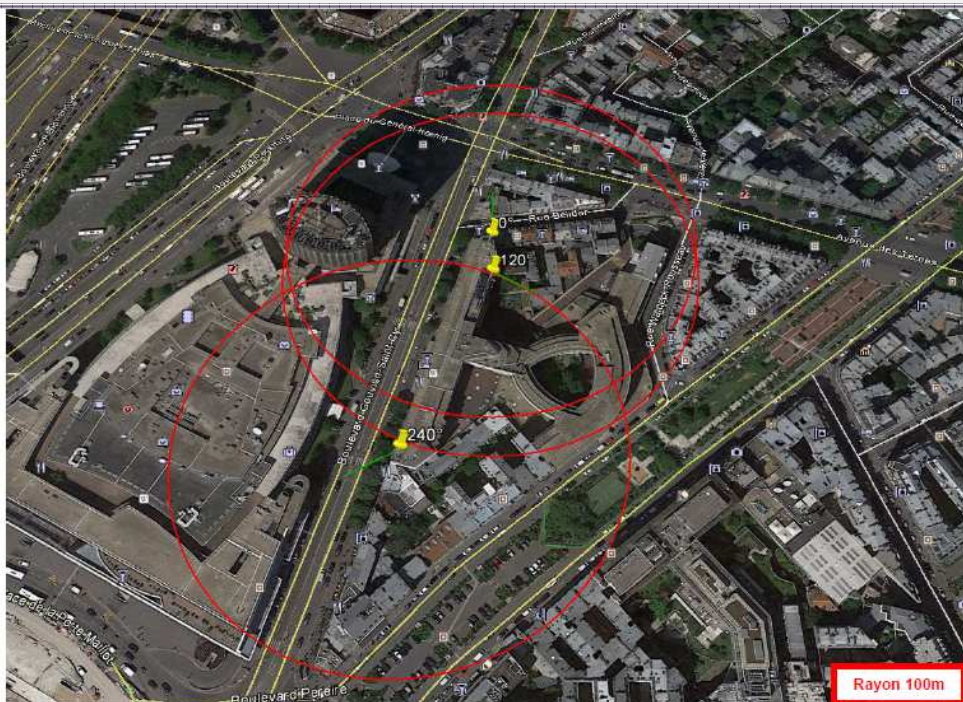
Intégration antenneaire	Ce projet consiste à remplacer trois des six antennes existantes par trois antennes hepta-bandes en lieu et place. Les trois antennes bibandes existantes seront rendus inactives.
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés au pied des antennes. Ces coffrets seront invisibles depuis la rue.
Hauteur antennes/sol	36.10m (0°) 37.10m (120°) 35.10m (240°)

Date :

#### Conformité du dossier

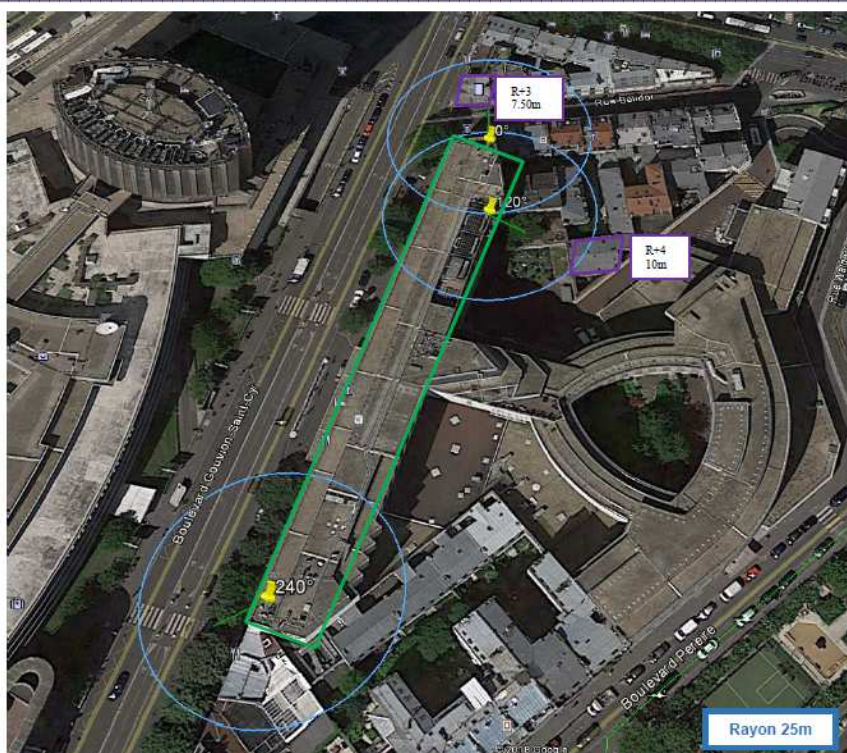
Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



**PAS D'ÉTABLISSEMENTS PARTICULIERS À PROXIMITÉ**

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

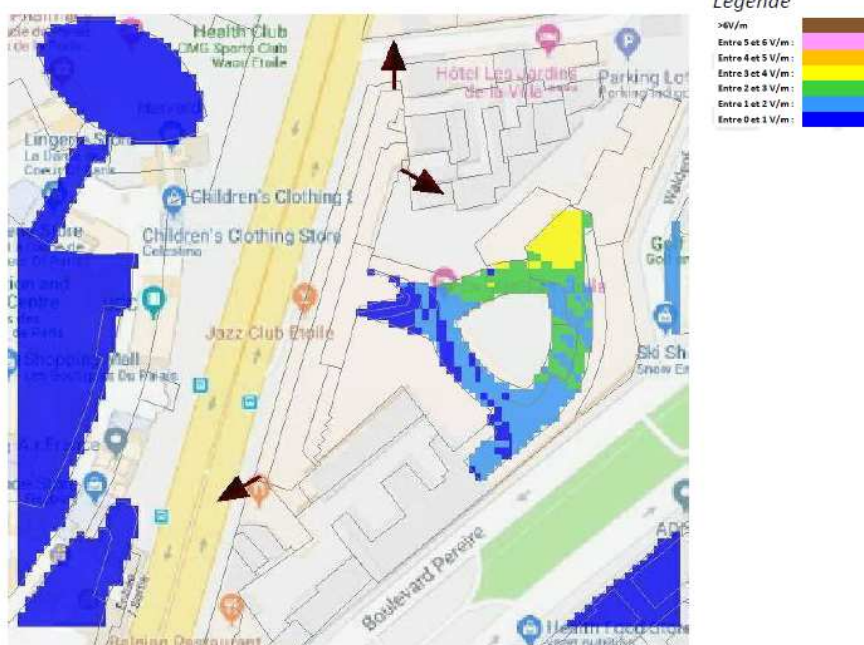




Simulation et conformité au seuil de la Charte

b. Azimut 120°

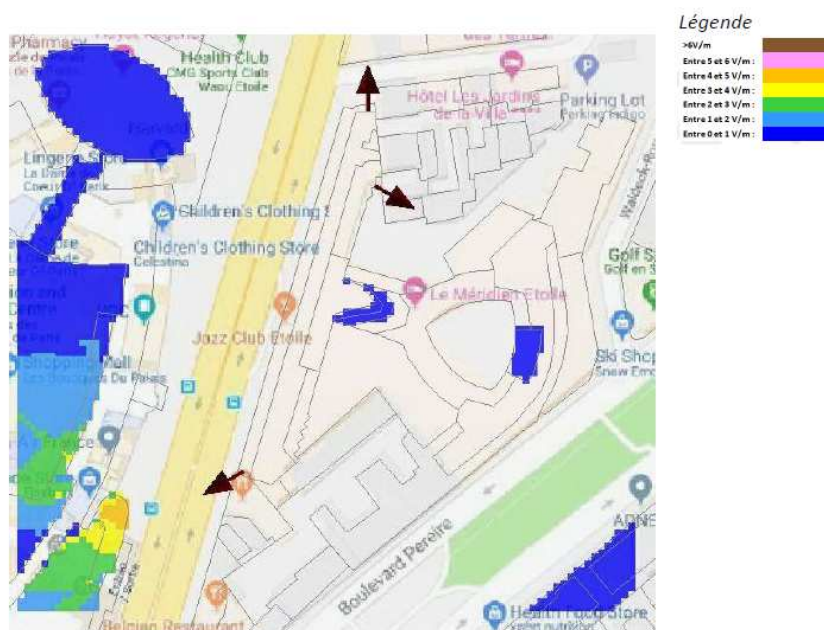
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 3-4 V/m. La hauteur correspondante est de 25,5 m.



**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

c. Azimut 240°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m. La hauteur correspondante est de 28,5 m.



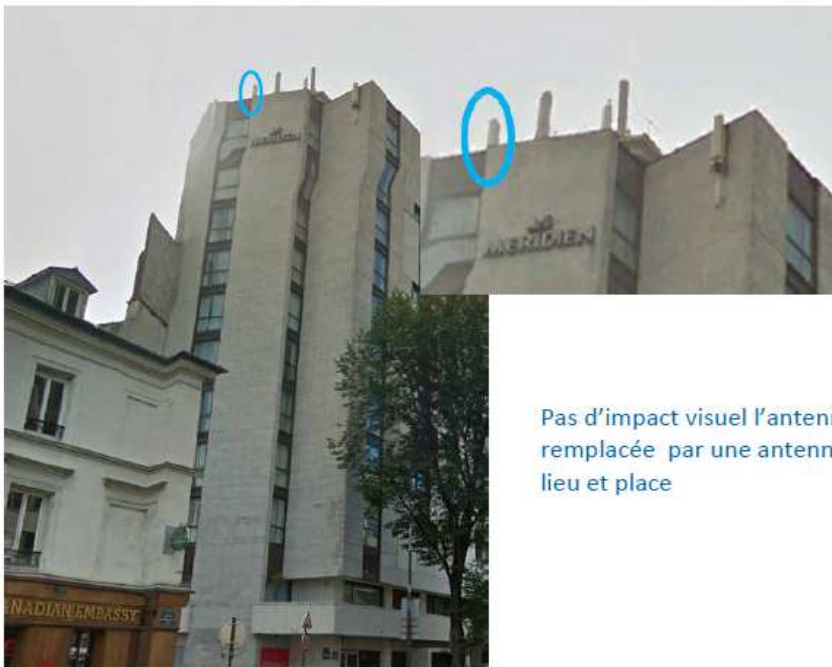
[Fond de carte (Google Roadmap), source : Google]  
[Logiciel de simulation : Atoll Radio]

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Pas d'impact visuel l'antenne radio sera remplacée par une antenne iso-taille en lieu et place

## Vue des Azimuts

Azimut 0°:



Azimut 120° :



Azimut 240° :

